



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## questions écrites

Question écrite n° 99112

### Texte de la question

Suite à sa question écrite n° 38668 du 4 mai 2004 restée deux ans sans réponse, M. Thierry Mariani appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le système de sécurité entourant les transactions par cartes bancaires. Suite à une recrudescence des fraudes à la carte bancaire, nombre de nos concitoyens manifestent des signes d'inquiétude. Il semble en effet que les préjudices engendrés par ce type de fraude soient particulièrement importants, le groupement des cartes bancaires estimant aujourd'hui les pertes occasionnées à environ 70 millions d'euros. Les Français utilisant de plus en plus massivement la carte bancaire pour leurs transactions courantes, il lui demande à nouveau les mesures qu'il envisage de prendre afin de garantir à nos concitoyens des conditions optimales de sécurité lorsqu'ils recourent à ce mode de paiement. Notamment, il lui demande s'il envisage d'améliorer les outils existant actuellement en matière de lutte contre la fraude. Par ailleurs, si, cette fois encore, les services du ministre ne sont pas en mesure de lui fournir une réponse dans le délai d'un mois, renouvelable une fois, en application de l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale, il le prie de bien vouloir lui indiquer les raisons de cette impossibilité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99112

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juillet 2006, page 6944